

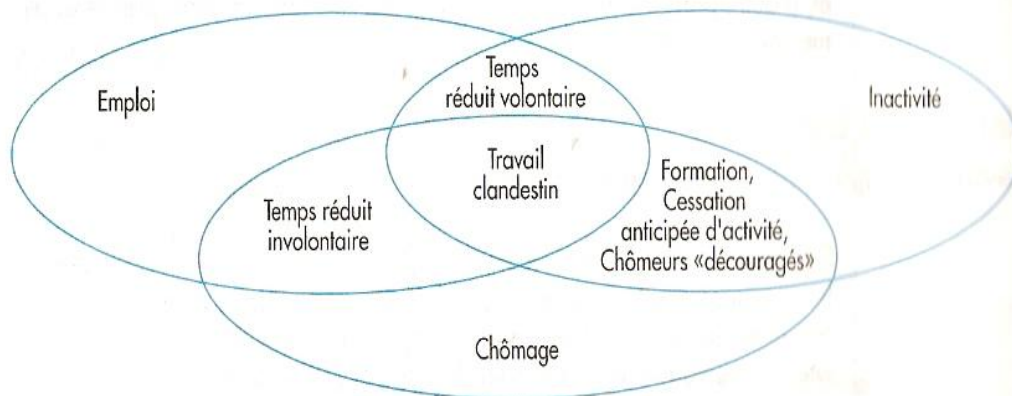
**2ème
Partie****Approches Théoriques****Chapitre 1 : Le concept de chômage et son développement**

Le chômage est un phénomène massif dans le monde depuis le début des années 80. Il constitue un enjeu économique et social primordial. Mais comprendre le chômage n'est pas chose aisée, car les explications sont très diverses.

Les situations sont diverses et floues

La réalité du chômage est complexe : les types de chômeurs sont nombreux, les frontières entre « emploi » et « non-emploi » sont floues, les statuts des actifs employés sont très divers. En réalité, les notions d'emploi, d'inactivité et de chômage ne sont pas disjointes mais elles se chevauchent. Le schéma suivant nous le montre bien.

ici à cet égard :



J. Freyssinet, *Le Chômage*, « La Découverte », Repères, 1989.

Le découpage statistique de la population active en 3 catégories (actifs occupés, inactifs, chômeurs) entraîne de nombreuses difficultés car ces catégories se chevauchent et engendrent des situations intermédiaires.

Il est difficile de parler de « chômage » sans parler de l'évolution des conditions d'emploi puisque ces conditions commandent le passage d'un état à un autre. Entre l'inactivité et l'obtention d'un emploi stable et protégé se développent en effet aujourd'hui des situations intermédiaires multiples, faites de passages brefs mais fréquents au chômage, et surtout de l'occupation d'emplois instables et peu protégés.

Le volume du chômage est mesuré à travers l'indicateur du **taux de chômage**.

L'enquête emploi du HCP - Direction de la statistique donne régulièrement un état de la population en état de chômage (personnes dépourvues d'emploi, disponibles immédiatement et à la recherche d'un emploi salarié, permanent et à temps complet).

Le taux de chômage sera donc :

Nombre de chômeurs

Population active

Le Maroc connaît un taux de chômage global à 2 chiffres depuis 1982. « Cela s'explique notamment par le fait que le nombre de personnes en âge de travailler (= offre de travail) a augmenté sans cesse, alors que les capacités d'absorption (= la demande de travail) sont restées limitées du fait d'une croissance modeste et de dysfonctionnements qui entravent le fonctionnement de l'économie. » (Page 165 à 178 - ouvrage « le Maroc possible »)

L'offre de travail a cru à un rythme nettement plus rapide que celui de la croissance ; la croissance n'a pas été en mesure d'accroître significativement les capacités d'absorption de l'économie nationale ; le rythme des créations nettes d'emploi dans l'ensemble de l'économie a fortement varié d'une période à l'autre, mais reste insuffisant pour absorber l'offre de travail.

Les créations d'emplois se sont élevées sensiblement à 152 000 par an durant la période 1971-1982 ; elles ont baissé à 137 000 postes entre 1982 et 1994 (conséquence des 2 chocs pétroliers + maintien d'une offre de travail soutenue par les ménages + apparition des concurrents) ; elles ont augmenté à 217 000 pendant la période 1995-2003. Une bonne partie de ces créations d'emploi est localisée en milieu urbain. La forte diminution de la part de l'emploi des activités primaires est compensée par un accroissement modéré de l'emploi secondaire et surtout une augmentation considérable de l'emploi tertiaire (la part des activités tertiaires dans l'emploi total a plus que triplé entre 1960 et 1994).

Le chômage est inégalement réparti au sein de la population active ; il frappe plus les jeunes et les femmes que les autres catégories. De plus, on constate que le chômage de longue durée (+ d'un an) s'accroît régulièrement.

Chapitre 2 - les explications du chômage.

Analysé par les principaux courants de la pensée économique, le chômage fait actuellement l'objet de nombreux débats théoriques qui s'efforcent de mieux cerner l'étude de ce problème à partir d'une meilleure connaissance du marché du travail.

La situation actuelle du marché du travail est difficile à analyser ; en fait, plusieurs causes peuvent expliquer la montée du chômage.

L'analyse de la situation contemporaine du chômage a donné naissance à trois grands types d'explication que nous allons examiner successivement :

- une explication classique, qui impute la responsabilité du chômage à l'insuffisante rentabilité des entreprises.
- Une explication keynésienne pour laquelle le chômage résulte d'une demande solvable insuffisante
- Une explication plus structurelle qui lie le chômage à des facteurs économiques et sociaux permanents.

Selon les théoriciens du déséquilibre, les prix des biens et des services ainsi que le salaire sont fixes et que tout déséquilibre sur les marchés qu'ils soient des biens et des services ou bien du travail entraîne un rationnement par les quantités. Plusieurs situations peuvent se produire sur les marchés comme le montre le tableau suivant.

		Marché des biens et services	
		<i>Offre supérieure à la demande</i>	<i>Offre inférieure à la demande</i>
Marché du travail	<i>Offre supérieure à la demande</i>	Chômage Keynésien	Chômage classique
	<i>Offre inférieure à la demande</i>	Surproduction et pénurie de main d'oeuvre correspondent à l'économie socialiste	Inflation contenue

(Dans le cas de l'inflation contenue, cela signifie que par rapport à la demande de biens et de services, il y a une insuffisance de main d'oeuvre et de production ce qui conduit à une hausse des prix.)

1 - Le chômage classique

Selon les auteurs libéraux, le chômage résulte d'un coût élevé du facteur travail, qui dissuade les entreprises d'augmenter les capacités physiques de production, voire même incite à les réduire en raison de l'insuffisante rentabilité des équipements. La montée du chômage classique s'accompagne de ruptures dans

l'évolution des investissements : après calcul économique, les entreprises sont conduites à renoncer à l'exploitation de certains équipements et à l'extension des capacités de production existantes : dans l'optique classique, c'est donc l'insuffisance de la rentabilité qui engendre le chômage.

Remarque : Dans le cas du chômage classique, le niveau de profit est insuffisant donc les entreprises n'augmentent pas, voire baissent leur production, même s'il existe une demande non satisfaite.

2- le chômage keynésien

Dans l'analyse keynésienne, une économie peut être durablement en situation de sous-emploi si la demande globale est durablement inférieure à l'offre globale. Dans ce cas, les entreprises sont désireuses de produire plus, mais ne le font pas à cause de l'insuffisance de la demande. L'équilibre ainsi réalisé est régressif et contribue à créer du chômage. Dans la mesure où le chômage keynésien est caractérisé par l'existence de capacités de production inemployées, il peut être diagnostiqué par l'analyse des taux d'utilisation des équipements. Plus les équipements sont utilisés, plus le chômage keynésien est faible.

Selon Keynes et à sa suite les keynésiens, le chômage n'est pas du à un mauvais fonctionnement du marché du travail. Ils réfutent l'idée de l'existence d'un marché du travail au sens néo-classique. Les salariés ne peuvent offrir un travail en fonction d'un salaire réel puisqu'ils ne maîtrisent pas les prix des biens et des services. Ils négocient seulement un salaire nominal. Ce sont les entrepreneurs qui fixent les prix des biens et des services. Le niveau d'emploi dépend des décisions des entrepreneurs qui cherchent à maximiser leur taux de profit en fonction d'un univers incertain où ils anticipent l'offre et la demande globale. En conséquence, le niveau d'emploi peut ne pas correspondre au niveau du plein emploi. Si la demande effective (au sens anticipée) est faible, les entrepreneurs fixeront un niveau de production faible et toute la population active ne trouvera pas forcément d'emploi.

Conclusion

Les deux types de chômage, keynésien et classique, sont extrêmement difficiles à distinguer car ils entretiennent des relations ce qui explique les difficultés à lutter contre. Ainsi, l'évolution des capacités de production qui semble avoir limité la demande de travail à certaines périodes est déterminée par le taux d'investissement, qui lui-même dépend des perspectives de demande. D'autre part, la compétitivité sur les marchés extérieurs influence le niveau de la demande extérieure. La faiblesse de la demande étrangère peut être le reflet d'une compétitivité insuffisante. En termes de politique économique, tenter de remédier à un chômage keynésien (insuffisance de la demande) par une plus grande flexibilité du marché du travail ne résout rien tant que les entreprises n'ont pas de commandes elles n'embauchent pas et cela quel que soit le niveau de salaire. De même, une relance de la demande n'aurait aucun effet sur un chômage de type classique, le coût du travail trop élevé nuisant à la rentabilité des investissements.

(Principaux auteurs : Clower, Leijonhufvud, Malinvaud)

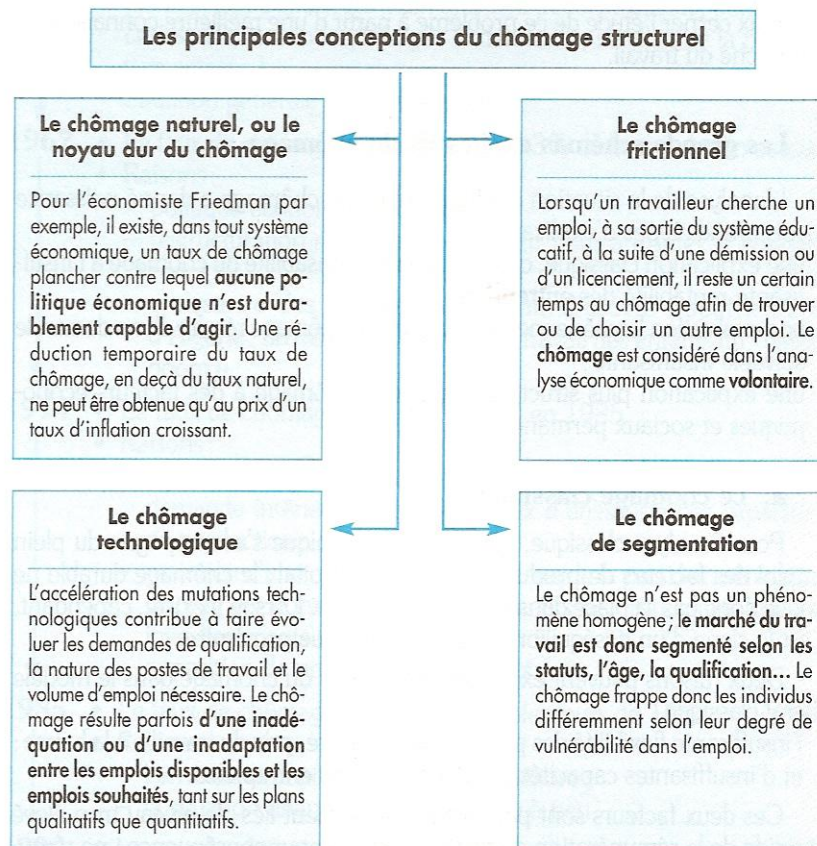
3 - Le chômage lié aux structures économiques et sociales

La permanence, voire l'extension du chômage tend à montrer que les explications du phénomène par l'insuffisance de l'offre productive ou de la demande solvable sont plus complémentaires qu'opposées. A côté de ces explications se développent depuis peu d'autres approches qui visent à faire du chômage une variable liée à la nature des structures économiques et sociales.

L'analyse économique donne naissance à quatre conceptions différentes du chômage structurel :

- le chômage naturel, ou « noyau dur » du chômage selon Friedman
- le chômage frictionnel ou volontaire
- le chômage technologique ou d'adaptation
- le chômage de segmentation lié à l'existence d'emplois qualitativement hétérogènes.

Le schéma suivant nous présente les principales conceptions du chômage structurel.



L'approche qui domine depuis le début des années 80, d'orientation libérale, consiste à dire que le chômage résulte des défaillances du marché du travail. En d'autres termes, s'il y a chômage, c'est parce que l'offre et la demande de travail ne sont pas équilibrées. Cette approche part donc de l'idée selon laquelle le chômage résulterait des dysfonctionnements du marché du travail; dysfonctionnements qui seraient de la responsabilité de l'Etat et des salariés eux-mêmes (L'Etat qui instaure le SMIC, et les syndicats qui empêchent les patrons de flexibiliser la main d'œuvre lorsque la conjoncture est néfaste ou qui refuse toute diminution de leur quantité de travail, et/ou de leur salaire.)

Ce faisant, s'il y a chômage, ce chômage est « *volontaire* » (on parle aussi de *chômage classique* en référence à la théorie classique et néoclassique de l'autorégulation des marchés). En effet, si on laissait le marché du travail libre d'entrave, l'offre et la demande s'équilibreraient à court terme en faisant jouer les prix à la baisse ou à la hausse, de telle sorte que le chômage résiduel serait un simple « *chômage frictionnel* » (c'est-à-dire un chômage qui correspond au temps nécessaire de réallocation d'emploi suite à sa perte). L'hypothèse néoclassique repose donc sur l'autorégulation des marchés et sur la flexibilité des prix qui permet le retour rapide à l'équilibre.

Mais le marché est-il véritablement autorégulé ? En dehors de tout interventionnisme, aurait-on un niveau de plein-emploi de l'économie ? Rien n'est moins sûr !

En effet, le travail contrairement à d'autres biens n'est pas une marchandise comme les autres. Il ne s'échange pas aussi simplement sur un marché du travail séparé des autres sphères de l'activité économique (marché des biens et des services et marché des capitaux). C'est ici qu'apparaît la seconde approche, d'orientation interventionniste ou keynésienne (du nom de John Maynard Keynes, qui l'a théorisée) qui montre comment le marché du travail est lié aux autres marchés ; il montre que la loi de l'offre et de la demande (dite aussi « *loi des débouchés* » théorisée par Jean-Baptiste Say, néoclassique) ne conduit pas à un équilibre de plein-emploi des facteurs de production.

En effet, la fonction d'offre de travail pour Keynes est en partie insensible au prix. Les agents ont nécessité de travailler (économiquement, socialement, culturellement). Mais surtout, ce qui fait la spécificité de Keynes, c'est qu'il montre que le travail n'est pas qu'un coût (pour l'entreprise) mais aussi un revenu. Ainsi, si l'offre de travail est excédentaire par rapport à la demande, une diminution des salaires réels (coût réel du travail) des travailleurs permettrait de rétablir l'équilibre offre/demande sur le marché du travail pour les néoclassiques. Le travail étant moins cher, l'employeur pourrait en employer davantage et améliorer ses profits, donc sa production. Or, nous dit Keynes, le salaire est aussi un revenu, c'est-à-dire qu'il permet aussi de consommer. Or, le niveau de

consommation dépend du pouvoir d'achat des agents, autrement dit de leur revenu, c'est-à-dire pour une grande partie d'entre eux, de leur salaires. Si celui-ci diminue, l'excédent de production créé par les entreprises ne trouverait pas à s'écouler faute de débouchés, à moins d'ouvrir aux débouchés extérieurs.

Pour aller plus loin :

La théorie néo-classique du chômage

Selon le courant néo-classique, le chômage provient des rigidités du fonctionnement du marché du travail. Le travail est un bien comme un autre qui s'échange sur un marché. L'offre de travail vient des salariés. Ces derniers arbitrent entre l'acquisition d'un revenu grâce au travail et le loisir. Une hausse de salaire peut se traduire par une offre supplémentaire ou bien une réduction, le salarié dans ce dernier cas ayant une préférence pour le loisir. De même il existe un taux de salaire d'acceptation ou salaire de réservation, c'est-à-dire un taux de salaire minimum à partir duquel un individu donné passe d'une offre de travail nul à une offre de travail positive. L'offre de travail est fonction croissante du salaire réel. La demande de travail des entreprises dépend de la productivité marginale du travail et du salaire réel. L'entrepreneur demande du travail jusqu'au point où le bénéfice réalisé par une unité supplémentaire de travail compense le coût du travail supplémentaire. La demande de travail est une fonction décroissante du salaire réel puisque pour les néo-classiques la productivité marginale est croissante puis décroissante à partir d'un certain niveau. Si les conditions de concurrence pure et parfaite sont respectées sur le marché du travail, il existe un niveau de salaire d'équilibre qui permet la satisfaction de l'offre et de la demande de travail. Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, la baisse du salaire conduit certains offreurs à sortir du marché du travail et des demandeurs à entrer sur le marché. A l'inverse, lorsque la demande est supérieure à l'offre, le salaire augmente ce qui provoque l'afflux d'offreurs de travail et la sortie de demandeurs de travail. Si un déséquilibre persiste, c'est en raison de l'existence de rigidités qui empêchent le salaire de se fixer à son niveau d'équilibre et ainsi la réduction de l'écart entre l'offre et la demande de travail. Les dysfonctionnements ou rigidités sont de plusieurs types : existence d'un salaire minimum, indemnisation du chômage,

syndicats, législation sur la protection de l'emploi, politique fiscale et prélèvements sociaux. Il en résulte que le chômage est d'abord et avant tout volontaire.

(Rueff, Friedman)

En conclusion de ce chapitre :

*La plupart des discours sur le chômage sont imprécis et contradictoires. Il faut savoir de quoi on parle. D'abord, tout chômage résulte d'une **surproduction** puisque le travail n'est pas une richesse à partager mais une création de richesse. Le chômage est plus précisément l'impossibilité de créer une richesse solvable, valorisée socialement. A partir de là, on peut distinguer 3 causes du chômage : Le **chômage keynésien** causé par les crises cycliques et la lutte contre l'inflation (rigueur budgétaire, Franc fort, Euro). C'est de loin le plus important mais ce chômage disparaît par disponibilité de liquidités. Le **chômage frictionnel** résulte des inadaptations structurelles de l'offre et de la demande (formation, passage à l'informatique). On ne peut le réduire que par des politiques à long terme, mais jamais l'éliminer totalement. Le **chômage classique** est l'inadaptation du coût du travail et de sa productivité (charges sociales, mondialisation).*

La période actuelle se caractérise par le cumul considérable de ces trois facteurs qui ne se traitent pas de la même façon. Chômage frictionnel et chômage classique dépendent de données structurelles mais c'est le chômage keynésien qui en détermine la masse finale. A un certain niveau, le chômage est une menace pour la totalité de la société. Le chômage peut baisser, bien sûr, mais, tout est une question d'ordre de grandeur. Il ne suffit plus de créer autant d'emploi qu'il y a de chômeurs, ce qui est déjà impossible, mais on sait qu'il faudrait en créer presque le double, ce qui est tout à fait hors d'atteinte d'une industrie en pleine automatisation, mais aussi de services toujours plus informatisés.

Chapitre 3 - Les politiques de lutte contre le chômage

I) Politiques de lutte contre le chômage classique

Le chômage classique résulte d'une rentabilité du Capital insuffisante pour inciter les entreprises à se développer et donc à embaucher → donc la politique s'appuiera sur des actions relatives aux coûts des facteurs de production ;

AXES :

- Maîtrise du coût du facteur travail (politique de flexibilité des salaires ou réduction des cotisations sociales)
- Restauration de la rentabilité du capital = libération des prix, limitation des charges fiscales, ...
- Promotion de l'investissement (avantages du financement)

II) Politiques de lutte contre le chômage keynésien

BUT : Mettre en place une croissance créatrice d'emplois

AXES : → Développement privilégié des petites et moyennes entreprises (PME) jugées plus créatrices d'emplois que les grandes unités.

- Réduction de l'assiette fiscale
- Politique de soutien spécifique par des transferts publics (aides de l'État) pour soutenir la Demande : aide au logement, aide à l'investissement, indemnités chômage, prestations sociales, crédits à la consommation, ... (= relance de la consommation par accroissement du pouvoir d'achat)

Instruments utilisés par les Pouvoirs Publics pour lutter contre le chômage : **politique budgétaire** (investissements publics,..) et **politique monétaire** (injection de liquidités dans l'économie, baisse taux d'intérêt) - [cf modèle ISLM]

III) Politiques de lutte contre le chômage lié aux structures économiques.

→ **Amélioration du fonctionnement du marché du travail** ; on constate qu'à côté d'un chômage important, il existe des offres d'emploi non satisfaites : il y a un fonctionnement défectueux du marché du travail

AXES :

- Assurer la transparence du marché du travail (voir les offres et demandes)
- Faciliter la mobilité de la main d'œuvre + aider à l'implantation d'usines là où il y a chômage
- Proposer des rémunérations incitatives

→ **Défense de l'emploi** (développer la formation professionnelle, création d'emplois publics, préserver les emplois menacés,

→ **Flexibilité des structures économiques** : vu les marchés très fluctuants à notre époque, on recherche le plus haut degré de flexibilité, c'est-à-dire la possibilité de mieux adapter la force de travail aux besoins de la production.

- recours aux CDD, partage d'emplois,
- flexibilité des horaires de travail (travail partiel, heures supplémentaires, travail intermittent, ...)
- augmentation de polyvalence, partage d'employés, ...
- sous-traitance, travail temporaire ou intérimaire
- flexibilité des rémunérations (en fonction du chiffre d'affaire, ...)

Mais la flexibilité du travail a eu souvent pour conséquence de rendre l'emploi plus vulnérable. Devant la dégradation de la situation de l'emploi, nombreux sont ceux qui proposent la réduction du temps de travail (RTT) comme voie prometteuse de création d'emplois. Les modalités peuvent se faire par négociations ; les salariés peuvent aménager leur temps de travail. (Exemple en France avec les 35 heures).

